



CIO de Savigny sur Orge

18 rue Charles Rossignol

Tel: 01 69 44 53 21

Choisir son orientation après la 3^e

MARS 2020

Les voies d'orientation après la 3^e

- ↘ La 1^{re} année de CAP
- ↘ La 2^{de} professionnelle
- ↘ La 2^{de} générale et technologique

Les voies d'orientation après la 3^e

1^{er} trimestre

- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

2^e trimestre

- Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue/**téléservice**.
- Avis du conseil de classe sur les intentions.

Avril à mai

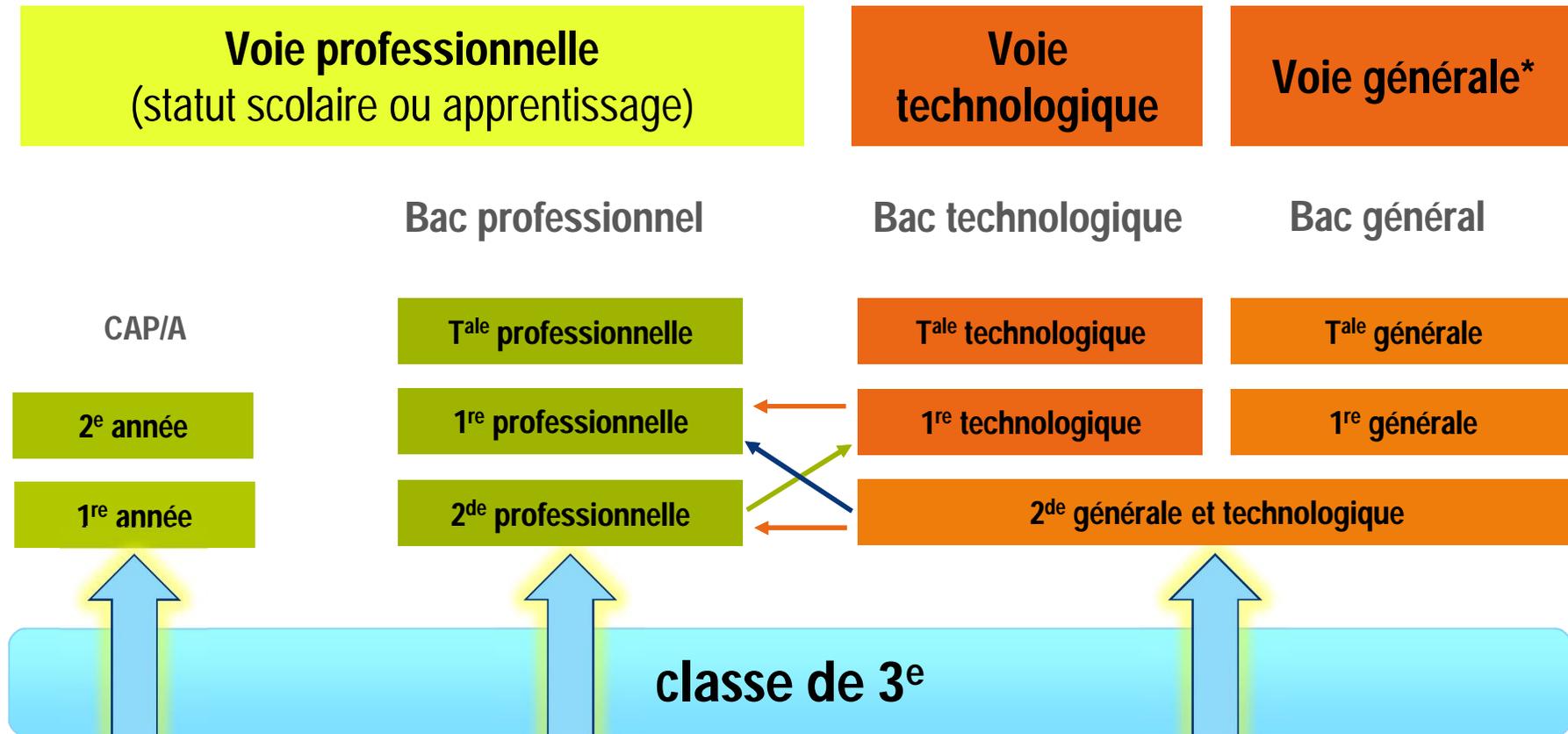
- Dossier de demande d'orientation et d'affectation dans un établissement public. (Affelnet)

Juin

- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive.
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.
- Choix des enseignements optionnels de 2^{de} ou de spécialité de diplôme professionnel.

Tout au long de l'année : entretiens personnalisés d'orientation.

Des formations différentes, plusieurs diplômes





La voie
professionnelle

▶ La voie professionnelle (réforme en cours)

Durée

- ↘ en 2 ans : CAP
- ↘ 3 ans : bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

Statut

- ↘ scolaire : **élève** au lycée
- ↘ salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- ↘ des **cours généraux**, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

► CAP ou bac pro ?

CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi

Attention, tous les secteurs professionnels ne proposent pas le CAP mais le bac professionnel comme diplôme d'accès à l'emploi

- ↳ *En 2^{de} pro, une période de « consolidation de l'orientation » permet de changer de secteur professionnel en début de 1^{er} trimestre*
- ↳ **Passage possible de 2^{de} pro à 2^e année de CAP**
- ↳ **À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1^{re} pro**

BAC PRO



► Périodes de formation en milieu professionnel ► PFMP

Durée

Bac pro : au moins **5 mois ½** en 3 ans

CAP : au moins **3 mois** en 2 ans

Organisation

→ **Rechercher** une entreprise (cv, lettre de motivation, entretien) avec l'aide du lycée, ou sur Mon stage en ligne

<https://www.monstageenligne.fr/>

→ **Faire son stage** avec tutorat dans l'entreprise

→ Être contrôlé-e par le lycée pendant le stage et **rendre un rapport pris en compte pour obtenir le diplôme**

▶ Se former en apprentissage

Démarche

- Rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, ou des chambres de commerce et d'industrie
- Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans

Rémunération

Selon l'âge et l'année d'étude (375 - 1 168 €)

Le bac pro permet

- d'exercer directement un métier dans certains cas,
- de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

- ↳ **Durée:** 3 ans après la 3^e ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi
- ↳ **Lieu :** en lycée, ou en CFA avec périodes de travail chez l'employeur pour l'alternance.
- ↳ **Spécialités :** une centaine, au choix, sur dossier.

Les familles de métiers à la rentrée 2019 :

MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Aménagement et finitions du bâtiment
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Travaux publics

MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

- Gestion-administration
- Logistique
- Transport

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Les familles de métiers en projet - rentrée 2020 :

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de la beauté et du bien-être

- Métiers de la coiffure (en cours de création)
- Esthétique cosmétique parfumerie

Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option avionique
- Aéronautique option système
- Aéronautique option structure
- Aviation générale

Métiers de l'hôtellerie et restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

- Accompagnement, soins et services à la personne **option A à domicile**
- Accompagnement, soins et services à la personne **option B en structure**
- Artisanat et métiers d'art - **facteur d'orgues option : organier**
- Artisanat et métiers d'art - **facteur d'orgues option : tuyautier**
- Artisanat et métiers d'art option : **verrerie scientifique et technique**
- Artisanat et métiers d'art option : **métiers de l'enseigne et de la signalétique**
- Artisanat et métiers d'art option **marchandisage visuel**
- Artisanat et métiers d'art option : **communication visuelle pluri-media**
- Artisanat et métiers d'art option : **tapisserie d'ameublement**
- **Conducteur transport routier marchandises**
- **Gestion des pollutions et protection de l'environnement**
- **Hygiène, propreté, stérilisation**
- **Métiers et arts de la pierre**
- **Métiers de la mode - vêtement**
- **Métiers de la sécurité**
- **Métiers du cuir option chaussures**
- **Métiers du cuir option maroquinerie**
- **Métiers du cuir option sellerie garnissage**
- **Métiers du pressing et de la blanchisserie**
- **Maintenance nautique**
- **Optique lunetterie**
- **Perruquier posticheur**
- **Photographie**
- **Plastiques et composites**
- **Prothèse dentaire**
- **Services de proximité et vie locale**
- **Technicien en appareillage orthopédique**
- **Techniques d'interventions sur installations nucléaires**
- **Traitements des matériaux**
- **Transport fluvial**



La voie générale
& technologique

▶ La seconde générale et technologique

Vers le bac 2021

Depuis la rentrée 2018 :

- test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths) dès la rentrée.
- accompagnement personnalisé tout au long de l'année.
- aide à l'orientation.
- choix avant le dernier conseil de classe entre la 1^{re} générale et la 1^{re} technologique.
- si 1^{re} générale, pré-choix de 4, puis choix de 3 spécialités pour la classe de 1^{re}.
- la « fiche de dialogue » famille / lycée fait le lien entre le conseil de classe et le vœux de l'élève. Le conseil de classe donne ses préconisations.

▶ La 2^{de} générale et technologique 2019-2020

Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1 h 30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1 h 30

- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

↘ 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶ 3 h

↘ 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶ 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 6h
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Pratiques sociales et culturelle ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Santé et social ▶ 1 h 30



La voie générale



► Enseignements voie générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

▶ Enseignements voie générale

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- | | |
|---|-------|
| • Mathématiques | les 2 |
| • Physique-chimie | les 2 |
| • Sciences de la Vie et de la Terre | les 2 |
| • Sciences économiques et sociales | les 2 |
| • Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques | les 2 |
| • Humanités, littérature et philosophie | les 2 |
| • Langues, littératures et cultures étrangères | les 2 |
| • Numérique et sciences informatiques | MONGE |
| • Sciences de l'ingénieur | ADER |
| • Littérature, langues et cultures de l'Antiquité | COROT |
| • Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel)
ou danse ou histoire des arts | COROT |
| • Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement) | |

▶ Enseignements voie générale

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Langue vivante Russe à COROT
 - Arts (CAV-APLA-THEATRE-MUSIQUE) COROT
 - Éducation physique et sportive COROT
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale mais l'avaient en première,

Évaluation

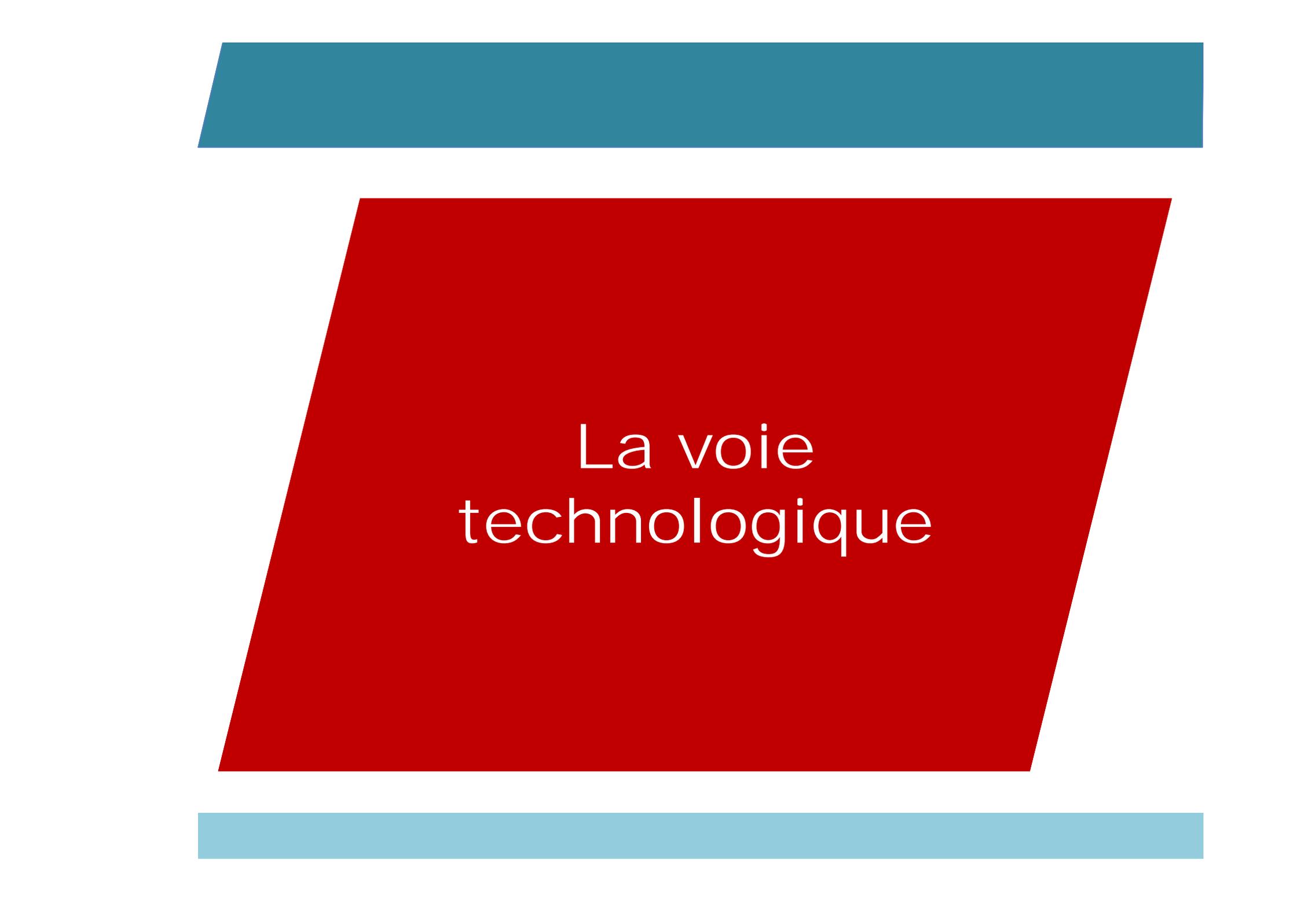
- 40 % = contrôle continu commencé en classe de 1^{re} (dont 10 % bulletins scolaires)
- 60 % = épreuves terminales : socle de culture commune + spécialités.

Modalités

- 1 épreuve anticipée (français) en 1^{re} + 4 épreuves en cours de terminale

Épreuves finales

- Deux épreuves au choix
- Philosophie
- Épreuve orale = présentation d'un projet
 - adossé à une ou deux spécialités au choix
 - suivie de discussion avec le jury



La voie
technologique

▶ Les bacs technologiques

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

► Les bacs technologiques

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.

► Les bacs technologiques

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

▶ 1^{re} technologique

Enseignements communs à toutes les séries

- ↘ Français (en 1^{re} seulement) : 3h
- ↘ Philosophie (en t^{ale}) : 2h
- ↘ Histoire géographie : 1h 30
- ↘ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ↘ Éducation physique et sportive : 2h
- ↘ Mathématiques : 3h
- ↘ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↘ Un accompagnement de l'orientation

Enseignements de spécialité

3 enseignements en 1^{re},
puis 2 en terminale (sauf en TMD) choix selon la série visée

Enseignements optionnels (2 au +)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

► Les spécialités en classe de techno

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	<ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie pour la santé - Biologie et physiologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et sociétés - Technologie (aménagement / production / agroéquipement / services / transformation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et technologies
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie - Outils et langages numériques - Design et métiers d'art 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et méthode en design - Conception et création en design et métiers d'art

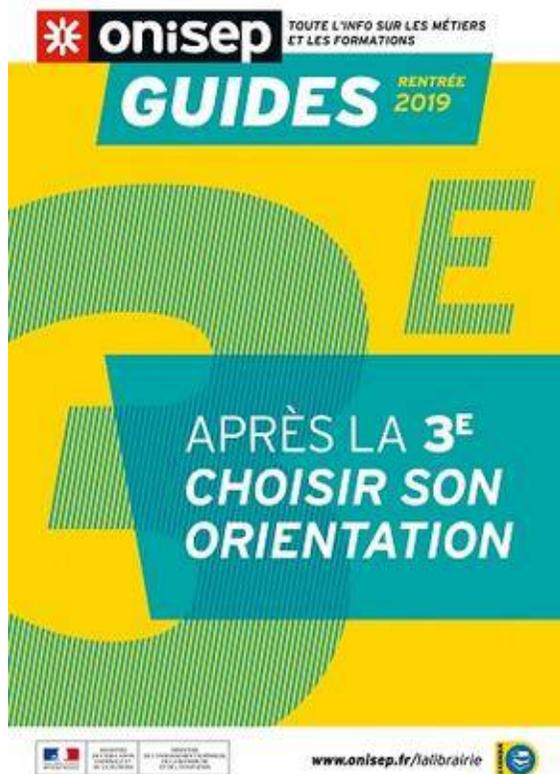
► Les spécialités en classe de techno

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement scientifique, alimentation, environnement - Sciences et technologies culinaires et des services - Économie, gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - Économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Innovation technologique - Ingénierie du développement durable - Physique, chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique, chimie et mathématiques
STL Sciences et technologies de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie - Biotechnologies ou sc. physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

► Les spécialités en classe de techno

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	<ul style="list-style-type: none">- Sciences de gestion et numérique- Management- Droit et économie	<ul style="list-style-type: none">- Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion- Droit et économie
TMD Techniques de la musique et de la danse	<ul style="list-style-type: none">- Option instrument- Option danse	<ul style="list-style-type: none">- Option instrument- Option danse

► Pour en savoir plus



En téléchargement sur
www.onisep.fr

Rubrique « En région », Ile de France



Le téléservice

Un seul des responsables légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins 1 intention ;
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions : 2^{de} générale et technologique-2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ;
- Le rang détermine l'ordre de préférence ;
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (reclassement et/ou suppression).

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CUG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 **Le rang détermine l'ordre de préférence**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision définitive. Il doit être consulté de concert avec le professeur principal sur le projet de formation de votre enfant a

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement. VALIDER



La procédure d'affectation

▶ La procédure d'affectation

5 vœux possibles à hiérarchiser

Un vœu =

En 2nde générale et technologique :

Nom d'un lycée / Ville

*L'un des lycées de secteurs (connus ultérieurement)
doit apparaître dans l'un des 4 vœux.*

En 2nde professionnelle :

Une spécialité de Bac pro ou CAP + un établissement
(académie de Versailles)

Pour certaines spécialités particulières, choix possibles d'établissements dans
les académies de Paris et de Créteil
(formations inter académiques).

► La procédure d'affectation

PHASE DÉFINITIVE D'ORIENTATION

DEMANDE DES PARENTS

PROPOSITION DÉFINITIVE DU CONSEIL DE CLASSE

ACCORD

DESACCORD

Entretien avec le chef
d'établissement ou son adjoint

accord

désaccord

DECISION DU CHEF
D'ETABLISSEMENT

APPEL
FIN JUIN

- rôle du professeur principal
- rôle du Psy EN
- présence des parents et des élèves

confirme
la proposition
du conseil de
classe

confirme
la demande
des parents

DECISION

DECISION

Refus des parents et
demande de redoublement

▶ La procédure d'affectation

Les 5 critères importants pour l'affectation en lycée :

➤ **Les notes des 3 trimestres de 3ème**

Certaines notes sont coefficientées en fonction de la spécialité demandée

➤ **Prise en compte du bilan de fin de cycle**

(socle + bilans périodiques 3ème)

➤ **Les capacités d'accueil en lycée professionnel**

Certaines spécialités sont plus demandées que d'autres

➤ **Eventuellement l'avis (favorable / très favorable...) lors des entretiens d'information Pass-Pro pour certains bacs pro**

➤ **L'ordre des vœux de l'élève**

Demander la spécialité préférée en 1er

▶ La procédure d'affectation pour la 2^{nde} GT

pour la 2^{nde} GT :

- Les **options** seront choisies au moment de l'inscription au lycée
- **Matières coefficientées pour** les sections particulières et enseignements rares
- Procédure **Pass CCD** pour l'enseignement **création et culture design** menant au bac STD2A

▶ La procédure PassCCD 2^{nde} GT

- Du 27 janvier au 30 avril
- Un entretien d'information pour accéder aux établissements proposant l'enseignement d'exploration Création et culture Design (6h)

Etablissements :

- Lycée Georges Brassens (Courcouronnes)
- Lycée Jean-Pierre Vernant (Sèvres)
- Lycée Camille Claudel (Vauréal)
- Lycée Le Corbusier (Poissy)

Une lettre de motivation est à préparer comme support de l'entretien
Un avis est donné par l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

▶ La procédure d'affectation en voie pro

- Du 27 janvier au 30 avril
- Un entretien d'information pour accéder à certains bacs professionnels et CAP

- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie.
- Métiers de la conduite et du service dans le transport routier.
- Métiers de l'aéronautique.
- Métiers de la prévention et de la sécurité.
- Secteur des métiers d'art.
- Métiers de la maintenance des véhicules automobiles.
- Métiers du Bâtiment.
- Métiers de la santé et du social

Une lettre de motivation est à préparer comme support de l'entretien
Un avis est donné qui sera pris en compte dans le logiciel affelnet

► La procédure d'affectation en voie pro

➤ Exemple de coefficients

GROUPE DE SPECIALITE PROFESSIONNELLE ET LIBELLES DE FORMATION CORRESPONDANTS	Coefficients par champs disciplinaires							TOTAL
	FRANCAIS	MATHS	HIST/GEO	LANGUES VIVANTES	EPS	ARTS	Sciences Technologie Découverte PRO (D.P.)	
33 - Services aux personnes 1CAP2 ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE 1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF 1CAP2 COIFFURE 1CAP2 COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HOTEL-CAFE-RESTAURANT 1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE 2NDPRO ACC.SOINS-SERV.PERS. 2NDE COMMUNE 2NDPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE 2NDPRO OPTIQUE LUNETTERIE 2NDPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	5	4	3	3	4	4	7	30
34 - Services à la collectivité 1CAP2 AGENT DE SECURITE 2NDPRO HYGIENE PROPRETE STERILISATION 2NDPRO METIERS DE LA SECURITE	5	3	4	3	5	2	8	30

▶ La procédure d'affectation

En fonction de tous ces critères, le logiciel Affelnet :

Pré-affecte les élèves (Affelnet 0)

- Les élèves risquant de ne pas être affectés sont prévenus et peuvent ajouter 2 vœux supplémentaires (vers le 15 juin 2020)

Affecte réellement les élèves (Affelnet 1)

- Les résultats sont communiqués aux familles (vers le 1^{er} juillet 2020)
- Inscription dans l'établissement d'accueil

▶ La procédure d'affectation



Important !

Au 3e Trimestre:

ATTENTION: **Affectation** ne veut pas dire **inscription**.

Ne pas partir en vacances avant d'avoir validé l'inscription
auprès du lycée d'accueil ! (à partir du 1^{er} juillet)

► Pour réussir son orientation

- Etablir un dialogue précoce
- Solliciter les conseils :
 - ✓ **du professeur principal**
 - ✓ **du psychologue de l'Education Nationale**
 - ✓ **du chef d'établissement**
- Se rendre aux Journées Portes Ouvertes, aux forums, aux salons, aller sur les sites internet (Onisep, site des métiers...)
- Enrichir ses connaissances des métiers et des formations auprès :
 - **du CDI**
 - **du CIO**

→ La psychologue de l'Éducation Nationale
Mme LOUIS

→ Présente au collège le mardi après-midi et
le vendredi matin

→ Possibilité de rendez-vous au CIO de
Savigny sur Orge 01.69.44.53.21